

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU FORMATEUR D'ACTEURS PREVENTION SECOURS DE L'AIDE ET DU SOIN A DOMICILE VERNON AIDE A LA MOBILITE



Durée

21 heures



Lieu

Intra



Groupe

De 4 à 10 personnes



Tarif

Sur devis

■ Prérequis

Certificat de formateur APS ASD en cours de validité (nous contacter si dépassement)

■ Public concerné

Formateurs qui ont déjà obtenu le certificat de formateur APS ASD version ALM.

■ Objectifs de la formation

Acquérir la nouvelle démarche d'accompagnement à la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.

Maintenir et actualiser les compétences du formateur APS ASD.

■ Compétences visées

- Observer et analyser une situation de travail afin de proposer des pistes d'améliorations
- Exploiter la démarche d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi pour développer des situations d'apprentissage
- Organiser, animer, évaluer et restituer une formation-action APS

■ Méthodes pédagogiques

Mises en situations professionnelles (réelles ou reconstituées) avec retours d'expériences

Travaux de groupe / Réactivations de mémoire / Travaux pratiques

■ Moyens pédagogiques

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- 1 fauteuil roulant à accoudoirs escamotables pour 4 ou 5 stagiaires
- 1 lit médicalisé électrique pour 4 ou 5 stagiaires
- 1 disque de pivotement
- 1 planche de transfert
- 1 drap de glisse
- Du matériel de verticalisation (verticalisateur, guidon de transfert...)
- 1 lève-personne
- Vidéos de présentation

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU FORMATEUR D'ACTEURS PREVENTION SECOURS DE L'AIDE ET DU SOIN A DOMICILE Verson AIDE A LA MOBILITE

■ Organisation de la formation

21 heures en présentiel

■ Modalités d'évaluation

Suivre la totalité de la formation et satisfaire aux trois épreuves certificatives de fin de formation

■ Sanction

Certificat de formateur APS ASD validé pour 3 années supplémentaires incluant l'attestation ALM

■ Modalités et délais d'accès

Prévoir l'inscription à la formation au moins 15 jours calendaires avant le premier jour de formation

■ Maintien et actualisation des compétences

21h tous les 36 mois une fois la formation ALM validée

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Non

■ Qualification des formateurs

Formatrice de formateurs APS ASD et Formatrice PRAP2S certifiée ALM par l'INRS en Novembre 2020.

Programme conforme au document de référence ASD V9 01/2021

Nous contacter



CROIX BLANCHE PREVENTION
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille
Tél : 09 78 08 25 15 – www.croixblancheprevention.com

Date d'application 19_04_2024 – Page 2/2